

"Barell est élu parce qu'il est cultivateur. Ce préjugé, exploité auprès des classes agricoles, a tué, en quinze jours, la candidature de son adversaire. Ainsi l'élection d'un cultivateur, comme représentant des intérêts agricoles est passé à l'état de préjugé. C'est admirable!!! Mais si l'ignorance des cultivateurs vous répugne si fort que ne les instruisez-vous? Pourquoi monopolisez-vous les derniers publics votés à l'éducation, en faveur des études universitaires, et ne laissez-vous rien à l'enseignement agricole? La suppression des abus naît des abus mêmes, et puisque vous avez abusé de l'éducation au préjudice des campagnes, subissez-en les résultats et rougissez de votre propre œuvre. Pour nous, des longtemps, nous avons demandé pour nos campagnes un enseignement agricole complet, et nous le demanderons encore chaque fois que l'occasion s'en présentera. Le mouvement qui se fait aujourd'hui dans les esprits, au sujet de ces élections, fait des partisans à notre manière de voir et en conséquence nous insistons sur la question. Les professeurs de nos collèges sont trop intimement liés avec les populations de nos campagnes pour ne pas souffrir de cet état de choses autant que nous, Aussi espérons-nous qu'ils multiplieront leurs efforts pour relever l'agriculture et la mettre à l'abri des accusations d'ignorance dont on l'accable. Il ne tient qu'à eux que dans dix ans

la carrière agricole ne compte ses représentants distingués par leurs connaissances générales, dignes sous tous les rapports de marcher les égaux de nos plus grands hommes publics.

Depuis le mois d'octobre dernier, le Collège de Ste. Thérèse a pris la louable initiative de la création d'une école d'agriculture. Les étudiants sont admis à suivre le cours des sciences naturelles données aux élèves du Collège. C'est là un immense avantage offert aux fils de nos cultivateurs, arrivés à l'âge de 15 ans sans avoir eu la bonne fortune d'une éducation classique. Ils pourront en quelque sorte faire leur philosophie sans avoir préalablement passé cinq années au latin. Cette facilité offerte aux étudiants agricoles est donc infiniment précieuse et mérite au collège de Ste. Thérèse les sympathies les plus vives de nos campagnes. Nous n'avons pas besoin de dire que le cours classique du Collège n'est nullement affecté par cette création d'une école d'agriculture en dehors du Collège lui-même, ainsi que le démontre le Prospectus. Le cours du Collège reste ce qu'il est tandis que l'École d'Agriculture est un nouveau moyen d'instruction spéciale sous la direction de la corporation du Collège de Ste. Thérèse. Dans un prochain numéro, nous donnerons les gravures du Collège et des bâtiments de ferme, que nous faisons préparer en ce moment pour la "Revue."

## VOYAGES AGRONOMIQUES, FEVRIER 1863.

### L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE. THERÈSE



NOUS avons publié dans notre dernier numéro le Prospectus de l'École d'Agriculture de Ste. Thérèse, et déjà des applications ont été faites par plusieurs de nos jeunes agriculteurs, qui ont compris que la carrière agricole, pour être lucrative et honorable, devait se

baser sur des connaissances théoriques et pratiques. Combien d'intelligences d'élite, aujourd'hui courbées sur la charrue, sont incapables de conceptions élevées, parce que l'éducation a été systématiquement mise hors de leur portée. Que nos jeunes Canadiens réfléchissent à toute la

puissance que peut leur donner un cours complet d'agriculture. A eux de forcer leurs parents à leur donner cette éducation avec laquelle ils peuvent prétendre à tout par leur énergie et leur persévérance. Ste. Thérèse, Rimousky et Ste. Anne sont autant de points lumineux d'où nos populations rurales recevront la lumière. Ste. Thérèse surtout, par les vastes moyens mis à sa disposition et le programme de ses études, est appelé à compter de nom-

breux élèves. Nous avons déjà insisté sur l'importance qu'il y a pour nos jeunes agriculteurs de pouvoir suivre le cours de philosophie de Ste. Thérèse, tout en faisant leur cours agricole et sans avoir préalablement étudié le latin ou le grec. C'est là un avantage qui ne se rencontre dans aucune autre institution. Un jeune agriculteur pourra ainsi entrer à l'école d'agriculture à 16 ans et à 19 ans posséder toutes les connaissances théoriques et pratiques se rattachant à l'agriculture. Nos cultivateurs ne manqueront pas de saisir tout ce qu'il a de pratique dans ce mode d'enseignement. En effet, à quoi bon les études classiques pour celui qui se destine à la culture du sol. L'étude des sciences pour lui est infiniment préférable à tous les points de vue. A l'aide des sciences il suivra les transformations des engrais, depuis l'étable jusqu'à l'épi de blé, il se rendra compte des phénomènes si importants de la vie végétale et animale, il raisonnera la construction de son matériel et l'emploi des forces aveugles aux travaux du sol. Telles sont les connaissances que doit posséder le cultivateur préférablement au latin et au grec, dont il ne saurait que faire, attendu qu'il n'étudiera pas les méthodes de l'agriculture d'aujourd'hui dans les auteurs anciens. Et toutes ces sciences, telles qu'enseignées à Ste. Thérèse, seront mises sous les yeux de l'étudiant, non seulement pendant les cours, mais encore et surtout pendant les applications faites sur le champ même, ou dans les étables. Là le pourquoi de chaque opération sera donné à l'élève, qui trouvera dans la pratique d'une ferme bien tenue l'application rigoureuse des principes de l'agriculture améliorante.

Nous donnons aujourd'hui une excellente vue du Collège de St. Thérèse, pour montrer